

MARGUERITE DE LORRAINE

DUCHESSE D'ALENÇON

PAR LE COMTE DE LAMBEL.

LILLE

L. LEFORT, IMPRIMEUR - LIBRAIRE

MDCCGLXII

Tous droits réservés.

Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon

Alexandre-Pierre-François de Lambel



L. Lefort, imprimeur-éditeur, Lille, 1862

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

MARGUERITE DE LORRAINE

DUCHESSE D'ALENÇON

PAR LE COMTE DE LAMBEL.



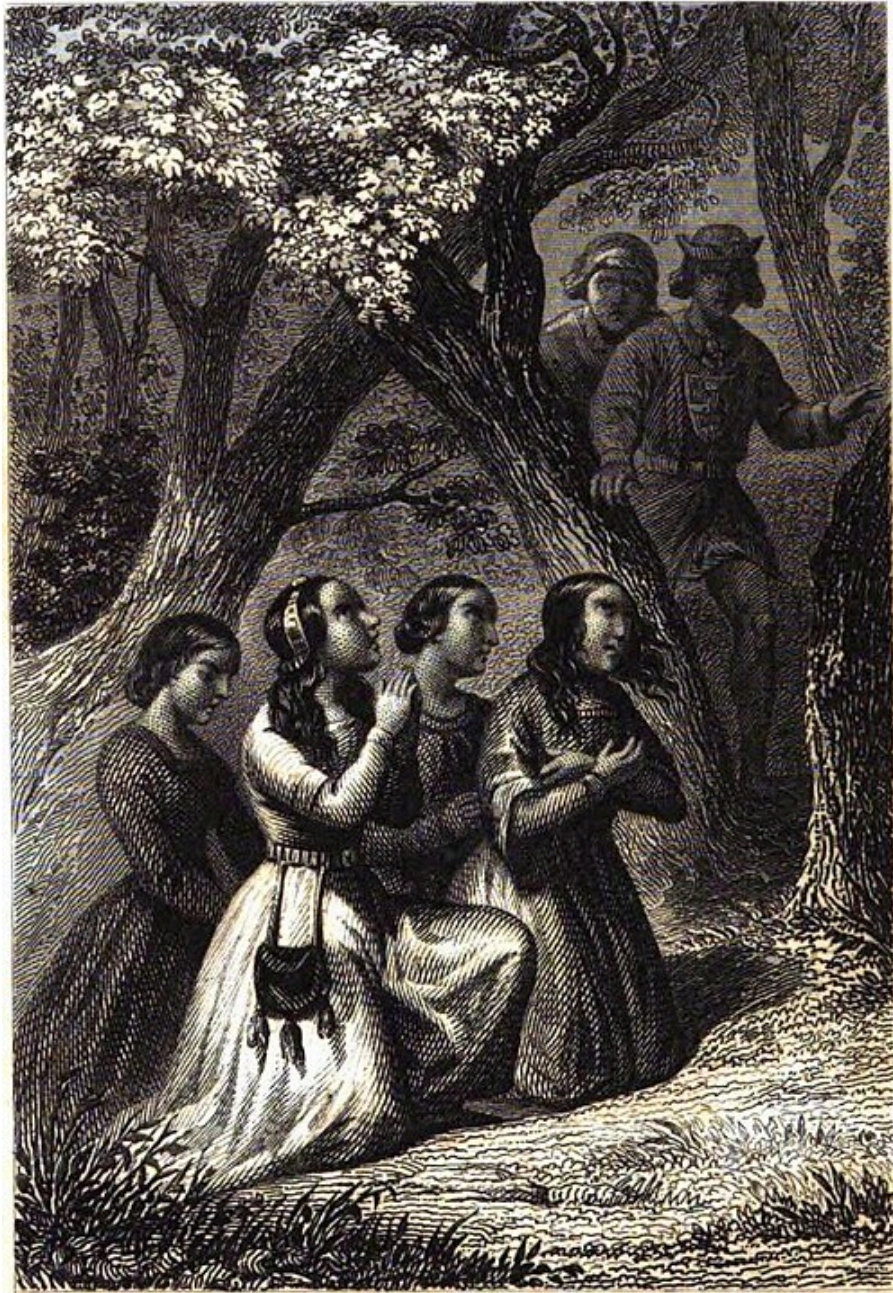
LILLE

L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

MD CCC LXII

Tous droits réservés.

Marguerite de Lorraine.



Cabasson del.

Lefort, édit.

Follet sculp.

Elles étaient à genoux récitant des prières.

TABLE

[PRÉFACE](#)^[1].

[CHAPITRE I.](#) Naissance, éducation et mariage de Marguerite de Lorraine.

[CHAPITRE II.](#) Situation du duché d'Alençon. — Réformes et améliorations. — Naissance de trois enfants. Mort du duc d'Alençon.

[CHAPITRE III.](#) Marguerite gouverne son duché avec sagesse et habileté. — Ses voyages à Paris. — Éducation et mariage de ses enfants.

[CHAPITRE IV.](#) Vie de Marguerite dans la retraite. — Sa charité, ses bonnes œuvres, sa piété.

[CHAPITRE V.](#) Profession de Marguerite de Lorraine chez les religieuses clarisses. — Sa vie de communauté et sa mort.



1. [↑] Ne fait pas partie de la table originale.

PRÉFACE

Parmi les princesses de la maison de Lorraine, il en est une, entre autres, dont le nom est resté populaire dans le pays où elle est née, et surtout dans celui où s'est écoulée la seconde moitié de son existence : c'est Marguerite, duchesse d'Alençon.

La lumière placée dans la vallée éclaire seulement les rares habitants du voisinage ; mais si elle apparaît sur la montagne, elle devient pour la contrée un phare bienfaisant : ses rayons préservent des écueils, guident la foule à travers les difficultés du chemin, et la conduisent au port du salut : telle fut la vie de Marguerite de Lorraine. Ses exemples, partis de haut, furent pour un grand nombre comme une révélation. En voyant son humilité au milieu des grandeurs, et son esprit de pauvreté au sein des richesses, on mesura l'énergie de sa volonté à l'étendue des sacrifices, et on recueillit avec émotion les persuasifs enseignements de ses vertus. Aussi, après sa mort, bien des voix s'élevèrent pour demander que ses reliques et ses statues fussent placées sur les autels ; on implora son assistance, on recueillit des preuves de sa puissance au ciel ; ce crédit fut constaté par des témoignages irrécusables, et plusieurs démarches furent tentées pour obtenir sa canonisation ; mais les troubles et les guerres de l'époque ne permirent pas de leur donner la suite convenable. Les vœux de la reconnaissance ne furent donc pas exaucés. L'Église, seule dispensatrice du titre de *saint* ou de *bienheureux*, n'honore pas Marguerite d'un culte public ; elle ne la propose pas à la vénération des fidèles, et si nous parlons de sa *sainteté*, c'est seulement pour rendre hommage à l'éminence de ses mérites. Toutefois son souvenir est encore vivant ; on n'a pas cessé de l'invoquer, elle ne cesse pas de secourir : le bien qu'elle fait se continue, aucune de ses vertus n'est tombée dans l'oubli. En voulant se dérober aux regards du monde, elle a doté son nom d'un éclat et d'une immortalité qu'il n'aurait jamais connus, si elle n'avait mis tant d'ardeur à s'y dérober.

Plusieurs auteurs ont raconté sa vie. Pour citer seulement quelques-uns d'entre eux, nous indiquerons le P. Yves Magistri, le P. du Hameau, D. Calmet, le P. de Coste, le P. Benoît Picard, l'abbé Baratte, M. de la Serre, historiographe de France, et surtout, de nos jours, M. l'abbé Laurent, chanoine honoraire de Bayeux. M. Laurent a fait de patientes recherches, a su tirer un heureux parti des documents mis à sa disposition, et a reproduit des détails pleins d'intérêt pour les habitants de l'ancien duché d'Alençon.

Si cette nouvelle biographie parvenait à édifier quelques lecteurs, après Dieu et Marguerite, ce serait à ces pieux historiens qu'ils devraient faire remonter leur gratitude.





MARGUERITE DE LORRAINE

CHAPITRE PREMIER

Naissance, éducation et mariage de Marguerite de Lorraine.

Marguerite est née en 1463, au château de Vaudémont près de Vezelise, à neuf lieues de Nancy. Elle était fille de Ferri II, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou. Petite-fille, par sa mère, du bon roi René, elle descendait de saint Louis, était alliée à sainte Élisabeth de Hongrie, et devait être la bisaïeule de Henri IV. Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, sa tante maternelle, fut sa marraine et lui donna son nom. Il eût été difficile de rencontrer une naissance plus illustre selon le monde, plus sainte aux yeux de Dieu. Marguerite comprit de bonne heure la fragilité des grandeurs d'ici-bas et ne s'enorgueillit jamais de ses aïeux ; mais elle attachait un grand prix aux liens de famille qui l'unissaient aux habitants du ciel ; pour honorer les saints de sa maison, elle avait une dévotion plus tendre et recourait à leur intercession avec une confiance vraiment filiale.

La plus grande partie de son enfance et de sa première jeunesse s'écoula en Lorraine, dans une atmosphère où les plus nobles traditions se

perpétuaient sous l'égide de la foi. Le château de Vaudémont, où elle fut élevée, était situé sur une montagne très-escarpée ; il dominait de riches vallées, des champs fertiles, des prairies verdoyantes et de nombreux villages du comté : ses épaisses murailles et ses tours crénelées semblaient un défi jeté aux injures du temps. Sur la montagne voisine, on apercevait une église, dont la modeste construction ne paraissait pas devoir lui assurer une longue existence ; c'était le sanctuaire consacré à Notre-Dame de Sion, pèlerinage vénéré, où l'affluence des fidèles attestait la continuité des grâces obtenues. De nos jours, et depuis longues années, il ne reste du château que des ruines cachées par le lierre, la mousse, les ronces et les épines. Ces ruines eussent disparu elles-mêmes, si la côte où elles sont restées ne se fût trouvée inaccessible à la pioche et à la charrue ; mais l'église a traversé les siècles, et il est question pour elle de nouveaux embellissements. Le pèlerinage est toujours florissant ; il n'a pas cessé d'offrir des consolations aux malheureux, c'est-à-dire aux puissants et aux faibles, car les épreuves visitent les palais comme les chaumières ; et quand on parcourt la route de Sion, on rencontre les riches et les pauvres allant exposer les mêmes besoins ou remportant les mêmes espérances.

Ce fut là que Marguerite fut consacrée à la sainte Vierge, selon le pieux usage des princes de Vaudémont. Ce fut là aussi qu'elle puisa une dévotion ardente et éclairée pour celle qu'elle aimait tant à appeler *sa mère*. Ce modeste sanctuaire charmait sa piété ; elle venait souvent à pied, et contribuait par son recueillement à l'édification des pèlerins.

Dieu se plaît à entourer d'une protection spéciale les familles nombreuses et soumises à sa loi. Cette bénédiction ne manqua pas à la postérité de Ferri. Son fils René II monta sur le trône de Lorraine, remporta sur Charles-le-Téméraire un mémorable triomphe, et sut conquérir une place parmi les plus vaillants capitaines et les meilleurs souverains de son temps. Deux filles du comte de Vaudémont furent mariées, l'une au comte du Maine, l'autre au prince de Hesse, et si plusieurs de ses enfants moururent en bas âge, ils emportèrent tous dans la tombe le gage de la bienheureuse immortalité. Quant à Marguerite, elle grandit rapidement en grâce et en vertu ; elle devint l'orgueil et la joie de ses parents. Douce, affectueuse, d'un caractère aimable et enjoué, elle avait reçu le don d'attirer les cœurs ; son père et sa mère subissaient cette secrète influence et s'y livraient sans

résistance ; mais leur amour ne dégénérerait pas en faiblesse, et leur tendresse n'excluait ni la vigilance ni la fermeté.

Ferri ne devait pas jouir longtemps du trésor que le Ciel lui avait confié ici-bas. Il mourut en 1473, et Marguerite n'avait pas encore dix ans. Malgré cet âge si tendre, elle ressentit vivement le malheur d'être orpheline ; mais que sait celui qui n'a pas souffert ? et que peut-il pour son salut et celui de son frère ? Aussi Dieu, qui l'avait suscitée à une époque de relâchement et de défection pour donner au monde de grands exemples, l'exposa de bonne heure aux coups répétés de l'adversité. Sans parler de la mort de ses frères, de ses sœurs, de plusieurs proches parents, elle perdit à dix-neuf ans sa mère ; à vingt-neuf ans elle était veuve, et tant de douleurs accumulées sur un si petit nombre d'années firent pénétrer très-avant dans son âme cette grande pensée : « Tout est vanité, hors aimer Dieu et ne servir que lui seul. »

La mort du roi René, son aïeul, avait précédé de quelque temps celle de Yolande sa mère. Dépouillé par Louis XI de son duché d'Anjou, ce prince avait perdu le royaume de Naples, envahi par Alphonse d'Aragon ; il avait cédé la Lorraine à son fils et s'était retiré dans son comté de Provence. Il y passa les dernières années de sa vie, au milieu de sujets qui le chérissaient, cultivant avec succès les lettres, les arts, et pratiquant les vertus qui recommandent les souverains à la reconnaissance des peuples... La plus douce consolation de sa vieillesse était la société de sa petite-fille Marguerite. Aussi passa-t-elle plusieurs années à la cour de Provence. Là, comme en Lorraine, elle reçut les leçons les plus capables de développer ses heureuses dispositions. Des dames du plus haut mérite étaient chargées de l'entourer et de l'instruire. Elles lui rappelaient souvent les graves obligations imposées aux grandeurs, et lui répétaient que plus on avait reçu, plus on était responsable ; d'ailleurs, aux yeux de cette charmante enfant, la pratique s'harmonisait avec la théorie ; et en contemplant les actions de son grand-père, elle voyait la réalisation des principes qui lui étaient enseignés. Elle témoignait à ses gouvernantes une soumission pleine de déférence ; quand elle avait négligé quelque'une de leurs prescriptions, elle se hâtait d'avouer sa faute et d'en solliciter le pardon.

René avait pour sa petite-fille une prédilection marquée ; il aimait à s'occuper de son éducation, lui racontait de touchantes anecdotes,

applaudissait à ses progrès, souvent même il se plaisait à prévenir ses désirs, et se prêtait de la meilleure grâce à l'exécution de ses projets. Marguerite, très-touchée de tant de bonté, n'en abusait jamais ; elle y répondait par un tendre attachement et de délicates attentions.

Quelques jeunes filles appartenant aux premières familles du pays avaient été admises à l'honneur de partager ses études et ses jeux. Quoiqu'elles fussent distinguées par leur esprit et leurs qualités, Marguerite avait sur toutes la supériorité de l'intelligence et du cœur. Elle aimait à s'instruire, mais à toutes les sciences elle préférait celle de la religion ; aucune histoire ne lui plaisait comme celle de l'Église ; la vie des saints faisait ses délices, et celle des Pères du désert excitait son enthousiasme. Au commencement de son séjour en Provence, elle conçut un vif désir de marcher sur leurs traces, et se décida, dans ce but, à ourdir un petit complot. Une promenade extraordinaire l'avait amenée dans un grand parc fort éloigné de la ville. Le bois était sombre et désert, elle crut pouvoir y chercher la réalisation de ses vœux de solitude. Elle appelle ses compagnes, les décide à la suivre, et s'enfonce rapidement avec elles dans la partie la plus retirée, la plus inaccessible de la forêt. Tout à coup on s'aperçoit de leur disparition, et on s'empresse de les chercher. Mais leur départ si prompt, si habilement combiné, n'avait laissé aucune trace du chemin qu'elles avaient suivi ; il fallut quelques heures pour arriver jusqu'à elles, et quand on put les rejoindre, elles étaient à genoux récitant des prières et chantant des cantiques. On eut soin de représenter à Marguerite que la Providence l'appelait à suivre une autre vocation, et cette tentative enfantine ne se renouvela pas, mais elle manifestait à sa manière cette énergie naissante de volonté qui devait être la source de ses vertus et de ses mérites.

Les années développèrent cette faculté de vouloir fortement, de savoir commander et d'attirer la confiance d'autrui. Il fut aisé de s'en convaincre, quand elle revint à la cour de Nancy. Elle s'y réfugia après la mort de ses parents, et passa près de son frère René II les années qui précédèrent son mariage. Ses charmes extérieurs avaient alors atteint toute leur perfection. Chacun admirait la grâce de sa démarche, la noblesse, la régularité de ses traits, la beauté de son regard ; la bienveillance et la sérénité de son âme se reflétaient sur son visage et lui conciliaient toutes les sympathies. Elle était

comblée d'hommages ; mais au lieu de s'enivrer de cette vaine gloire, elle avait la constante préoccupation de diriger vers le ciel les cœurs et les volontés. Fidèle aux pratiques de la piété, elle avait acquis l'habitude de marcher en la présence de Dieu, et faisait exactement chaque jour d'assez longues méditations. Ni les sécheresses ni les aridités spirituelles ne la décourageaient, et sa persévérance lui préparait les vives consolations qu'elle goûta plus tard dans ce saint exercice. Déjà les prospérités de la terre, lui semblaient trompeuses ; déjà les joies du siècle lui apparaissaient pleines de fatigues et de déceptions. La fréquentation du monde lui eût été insupportable si elle n'y eût conservé le désir et l'espoir d'y faire du bien. Aussi toutes ses démarches se proposaient-elles d'étendre ou de fortifier le règne de Dieu dans les âmes.

Plusieurs se croient exempts de reproches parce que leur conduite est régulière. À table, dans l'abandon de l'intimité, ils se permettent des médisances, des plaisanteries blâmables, des critiques blessantes, ils ne s'en font pas scrupule, et cependant ils sont un sujet de scandale pour les enfants, les faibles et les domestiques !

On observe soi-même les préceptes de la religion ; mais on s'inquiète peu du devoir d'en propager la pratique ; on est tenté d'admettre que cette obligation, très-étroite pour les membres du clergé, ne saurait atteindre les simples fidèles.

On se juge capable d'accomplir les actions héroïques qui brillent d'un grand éclat dans l'histoire du christianisme ; on se dit qu'à l'occasion on saurait être martyr, et on néglige d'acquérir les vertus qui font le charme et le mérite de chaque jour : on laisse à des âmes plus *vulgaires* le soin de pratiquer la patience, le support, la douceur, l'égalité de caractère et cette foule de petits sacrifices ignorés des hommes, connus de Dieu seul, qui maintiennent la paix et sauvent la charité.

En un mot, on oublie que le but du temps, c'est de gagner l'éternité, et que pour conquérir cet incomparable trésor, ce n'est pas trop de tous nos efforts et de toutes nos journées.

Marguerite connaissait et combattait ces funestes préjugés. Formée à l'école de l'adversité, éclairée des plus pures lumières de la foi, elle comprenait les périls de ces décevantes illusions, et mettait tout en œuvre

pour les empêcher d'égarer les consciences. Quand l'autorité personnelle lui faisait défaut, elle avait recours à mille industries dont le dévouement donne le secret et l'intelligence. Aussi son zèle s'était-il créé toute une sphère d'activité ; et ses œuvres lui attiraient les bénédictions du Ciel avec les hommages de la terre ; la renommée publiait ses vertus dans les diverses cours de l'Europe ; plusieurs prétendants aspiraient au bonheur de l'épouser. Calme et confiante en Dieu, elle n'éprouvait pour le mariage ni éloignement ni inclination. Charmée de l'affection et des saints exemples de sa belle-sœur, Philippine de Gheldres, que René avait épousée en 1485, elle n'était pas pressée de se séparer d'elle ni de s'éloigner de son frère bien-aimé ; elle attendait des événements la manifestation des desseins de la Providence, quand une circonstance imprévue se chargea de les lui révéler.

Louis XI venait de mourir, et à l'avènement de Charles VIII, René II s'était empressé d'aller à Paris pour réclamer contre les envahissements de Louis XI, qui s'était emparé du duché de Bar. Il fut accueilli à la cour de France avec une cordiale amitié ; le roi lui rendit le Barrois, mais les négociations traînèrent en longueur, et le duc prolongea son séjour bien au delà du temps primitivement fixé. Ce fut pendant ces mois de loisir qu'il apprit à connaître son cousin^[1] René duc d'Alençon. Ce prince avait un caractère loyal et généreux ; les ravages des passions ne l'avaient pas épargné ; mais il était parvenu à l'âge mûr, se souvenait de son éducation chrétienne, et retrouvait ce commencement de sagesse qui consiste à aimer la piété et à l'honorer autour de soi. Le duc de Lorraine sut apprécier les qualités de son cousin, et crut découvrir dans ses sentiments les conditions essentielles du bonheur de sa sœur. Désireux d'ailleurs de resserrer les liens d'une alliance qui pouvait lui être utile à la cour de France, il transmit à Marguerite les vœux du duc d'Alençon et les appuya de tout son crédit. La princesse, regardant avec raison son frère comme son guide et son appui, ne fit pas de résistance ; elle agréa une proposition dont il s'était fait le chaleureux interprète. Le mariage fut fixé au 14 mars 1488. Marguerite avait alors vingt-cinq ans, et le duc atteignait sa quarante-huitième année ; mais son extérieur remarquable permettait de croire à plus de jeunesse. Comme l'union devait se contracter à Paris, Marguerite y fut amenée en grande pompe avec les honneurs dus à son rang. Son arrivée fit sensation à la cour. D'avance on y avait beaucoup vanté sa vertu et sa beauté ; souvent

ces éloges enthousiastes nuisent plus qu'ils ne servent ; les imaginations s'exaltent, deviennent très-exigeantes, et quand on est en présence de la réalité, on la trouve ordinairement bien au-dessous de l'idéal. La supériorité de Marguerite n'eut rien à redouter de cet écueil ; l'impression produite dépassa l'attente générale, et combla les vœux du duc d'Alençon. Quand on la vit, on fut charmé ; quand on la connut, le respect et la sympathie de tous lui furent bientôt acquis. Heureux de l'espoir de posséder une femme si remarquable, René ne tarda pas à concevoir pour elle la plus vive affection. Les noces furent célébrées en présence du roi, et il y eut de brillantes fêtes à la cour : tournois, courses de bagues, banquets splendides, abondantes distributions d'aumônes, rien ne fut oublié de ce qui pouvait associer les sujets à la joie des princes.

Peu de temps après la conclusion du mariage, les nouveaux époux prirent le chemin de leurs états et y furent accueillis comme les gages d'un meilleur avenir. Chacun fondait sur la venue de Marguerite des espérances dont la réalisation ne se fit pas attendre.

La dot de la princesse ne fut pas exactement payée à l'époque de son mariage. Le duc de Lorraine, épuisé par des guerres à peine terminées, habitué d'ailleurs à traiter paternellement ses sujets, manquait d'argent : il fut obligé de réclamer un délai pour l'accomplissement de ses obligations. Il se contentait, comme ses prédécesseurs, du revenu de ses domaines, d'une taille de très-mince importance, et de quelques faibles droits sur le sceau des contrats, etc. Toutefois, dans les circonstances exceptionnelles, les états généraux votaient des subsides extraordinaires ; ainsi, en 1489, ils accordèrent à René le secours nécessaire pour le mettre à même de payer la dot de sa sœur, et il s'empressa dès lors de faire honneur à ses engagements.



1. ↑ Ils descendaient l'un et l'autre de Philippe le Hardi, l'un de leurs aïeux maternels.

CHAPITRE II

Situation du duché d'Alençon. — Réformes et améliorations. — Naissance de trois enfants. — Mort du duc d'Alençon.

Le duché d'Alençon, placé sous la suzeraineté de la France, venait de traverser une période d'épreuves et de souffrances. Jean II, père de René, était un prince violent, ambitieux et enclin aux aventures ; il s'était associé à plusieurs conspirations tramées contre le pouvoir des rois Charles VII et Louis XI ; il avait dû subir le châtimement de sa trahison, et il était mort à Paris, dans les prisons du Louvre, en 1476. Le courage et les vertus de Marie d'Armagnac, duchesse douairière, n'avaient pu préserver ses états du malheur de l'invasion : les troupes françaises y avaient séjourné et avaient imposé de lourdes charges aux habitants. Marie d'Armagnac elle-même avait été contrainte de sortir de sa capitale, et avait dû chercher un refuge dans l'hôpital de Mortagne, où elle avait bientôt rendu à Dieu une âme supérieure à sa mauvaise fortune, riche de piété, de résignation et d'espérance. Elle avait élevé son fils René dans l'amour de la justice et de la religion. Le souvenir de ses exemples et de ses leçons avait été la protection et la sauvegarde du jeune prince pendant plusieurs années ; mais il n'avait pas su lutter toujours avec succès contre les séductions du mal. D'abord sincèrement dévoué à la France, il avait vu ses services payés d'ingratitude et de mauvaise foi ; tant d'injustice l'avait irrité ; il s'en était plaint hautement, avait mêlé des menaces à ses griefs et avait attiré sur sa tête la colère de Louis XI. Un jour, il quitte la cour de France et se dirige vers la Bretagne ; mais le roi envoie à sa poursuite ; il est arrêté, enfermé dans une cage de fer, y est retenu pendant trois mois d'un hiver rigoureux ; et quand il en sort, c'est pour voir sa détention se renouveler et se prolonger jusqu'à la mort du souverain. En montant sur le trône, Charles VIII s'était hâté de lui rendre son duché avec la liberté ; il l'avait invité, comme prince

du sang, aux états généraux de Tours, au sacre de Reims, au couronnement de Saint-Denis : en reconnaissant ses droits, en lui témoignant son affectueuse estime, il avait rendu justice à ses brillantes qualités et avait préparé le bonheur de son union ; mais René n'avait pas encore eu le temps d'améliorer le sort de ses sujets. Quand Marguerite fit son entrée à Alençon, elle y trouva beaucoup de misères à soulager et de ruines à réparer. Ces tristes conséquences de la guerre, de la vie dissipée et des longues absences de son époux n'effrayèrent pas son courage ; elle sut dominer les difficultés, remédier aux vœux du pays, et lui ouvrir une ère nouvelle de réparation et de prospérité.

Sa première préoccupation fut de gagner entièrement la confiance de René, et de le ramener aux religieuses pratiques de son enfance. Il ne lui fut pas difficile de remporter ce premier triomphe ; car il y avait une vraie puissance dans sa sérénité, ses aimables prévenances et cette égalité d'humeur qui ne se démentait jamais. Habituee au détachement, elle faisait volontiers le sacrifice de ses goûts pour se conformer aux désirs du prince, et acceptait ses idées toutes les fois qu'elles n'étaient pas contraires aux maximes de l'Évangile. « Jamais femme, dit le P. Duhamel, ne rendit plus d'honneur à son mari, tellement que c'était une partie de son soin de prévoir ses volontés pour prévenir ses commandements. » Le duc d'Alençon n'avait pas perdu la foi ; ses égarements en avaient obscurci dans son âme les bienfaisantes clartés : le retour à la régularité de la vie ne tarda pas à dissiper les nuages et à raviver les saintes croyances. Déjà, pendant les longues négociations du mariage, il avait commencé à rentrer en lui-même, à s'humilier de ses fautes, et à faire de bonnes œuvres pour obtenir le succès de ses démarches. En 1484, il avait établi à la Flèche une maison du tiers-ordre de Saint-François ; en 1487, il fondait à perpétuité, dans l'église de Notre-Dame d'Alençon, une grand'messe quotidienne en l'honneur de l'Immaculée Conception. Marguerite n'eut pas de peine à obtenir d'un tel prince un retour complet aux préceptes de la religion. Les volontés des deux époux s'associèrent sans effort pour travailler au bonheur de leurs sujets ; leurs exemples firent sensation dans le pays ; les seigneurs les imitèrent ; les bourgeois et les ouvriers ne tardèrent pas à en ressentir la salubre influence.

L'allégement des impôts, la bonne administration de la justice, le respect et la liberté de l'Église constituent trois éléments essentiels de la prospérité publique : tels furent les bienfaits que les nouveaux époux voulurent procurer aux habitants de leur duché.

Les malheurs du passé léguèrent au présent de sérieux embarras ; des dettes considérables grevaient les domaines de la maison d'Alençon. Au lieu de demander à des impôts le paiement de ces dépenses, on eut recours aux économies, et une partie du revenu fut employée à solder l'arriéré.

Quant aux anciennes charges publiques, le duc cherchait en toute circonstance à en diminuer le poids. On a conservé une charte de René qui accorde aux habitants d'Alençon la faculté d'acheter et de vendre toutes sortes de denrées et de marchandises, moyennant un droit presque nul ; elle abolit aussi plusieurs impôts attachés à l'acquisition et à la transmission par héritage des maisons et autres propriétés de la ville et des faubourgs. Dans le préambule de cette charte, le duc remercie ses sujets de leur fidélité, il exprime l'intention « d'encourager de plus en plus en eux leurs bons vouloir et loyautés, » et il déclare agir aussi « en faveur de sa très-chère et très-aimée sœur, compagne et épouse, qui pour les dits bourgeois et habitants l'a pour ce supplié et requis. »

Trois sortes de tribunaux différents concouraient à la distribution de la justice. C'étaient 1^o *les assises seigneuriales* : elles se tenaient de six en six semaines, sous la présidence du bailli d'Alençon ou de son lieutenant général ; on se réunissait dans les chefs-lieux des châtellenies ; les juges étaient des seigneurs ou des hommes sages ; — 2^o *les plaids des vicomtes* : ils s'assemblaient chaque quinze jours dans les châtellenies des vicomtés ; — 3^o *l'Échiquier*, tribunal souverain jugeant en dernier ressort : il se composait de douze pairs ecclésiastiques et de vingt-deux laïques, se réunissait de loin en loin et se faisait suppléer par le conseil d'Alençon.

On parcourait successivement toutes les parties du duché, afin de mettre le droit à la portée de chacun et de faire plus sûrement prévaloir les réclamations fondées. Il semblait d'ailleurs y avoir dans le choix et ordinairement dans la gratuité des juges une garantie d'indépendance et d'impartialité. Cependant de graves abus s'étaient introduits dans cette branche si importante de l'administration. Des hommes incapables ou

indignes avaient pénétré dans le sanctuaire des lois, et l'iniquité des arrêts excitait trop souvent et à trop juste titre les plaintes des justiciables. René résolut de mettre un terme à de si déplorables abus ; les hommes d'une conduite mauvaise, de sentiments douteux furent écartés ; des sujets instruits et irréprochables furent appelés à les remplacer. Une protection et des garanties nouvelles furent octroyées aux veuves, aux orphelins et aux pauvres.

L'entente entre l'Église et le pouvoir civil assure au clergé la liberté d'action si utile au succès de son ministère ; elle facilite tous les efforts tentés dans le but de faire aimer la vertu, et contribue à répandre dans les âmes la source la plus féconde de la paix et du bonheur. Depuis quelque temps, des conflits, des malentendus regrettables avaient troublé cette précieuse harmonie. Le duc se prêta de bonne grâce aux combinaisons proposées pour la rétablir. Les règles de la discipline furent remises en honneur, les lois de l'obéissance furent mieux observées ; les ordres religieux, encouragés et soutenus vinrent en aide aux efforts des prêtres séculiers, et tout sembla préparer à la foi de nouvelles conquêtes.

Marguerite, de son côté, ne négligeait aucune occasion de propager la connaissance de la doctrine chrétienne. Elle travaillait de tout son pouvoir à développer les associations qui réunissent sous le patronage d'un saint les ouvriers d'une même profession. Ces confréries étaient nombreuses dans le duché d'Alençon ; on en comptait dix dans l'église d'Argentan. Les couturiers et chaussetiers s'étaient placés sous l'invocation de sainte Barbe ; saint Servais protégeait les serruriers et menuisiers ; saint Crespin, les cordonniers ; saint Laurent, les cuisiniers, rôtisseurs et pâtisseries ; saint Yves, les gens de justice ; sainte Cécile, les musiciens ; sainte Madeleine, les boulangers ; saint Étienne, les drapiers et estaminiers ; saint Michel, les tanneurs ; saint Éloi, les maréchaux. Les confrères s'entraidaient dans les difficultés, ils se visitaient dans les maladies ; la fête du patron était une époque de réconciliation et de renouvellement. La prière réciproque adoucissait les épreuves de ce monde et abrégait les expiations de l'autre. Ces institutions émanaient du principe de fraternité, dont on chercherait vainement l'application sérieuse en dehors de l'Église. Plus favorables, aux intérêts du peuple que les plus incontestables progrès matériels, elles l'habituèrent à modérer ses désirs, au lieu de les surexciter sans pouvoir les

satisfaire ; elles lui apprenaient à estimer sa condition, au lieu de la maudire. Elles portaient l'ordre dans le ménage, la joie dans la famille, inspiraient la confiance dans l'avenir, et préparaient à la vieillesse l'incomparable bienfait de l'espérance chrétienne.

Aussi Marguerite, toujours préoccupée du bonheur de ses sujets, bénissait-elle les diverses confréries de tout le bien qu'elles faisaient aux ouvriers. Elle concourait à la pompe de leurs fêtes, au soulagement de leurs malades, à l'attrait de leurs réunions, et savait leur témoigner son intérêt avec une délicatesse et une bonté qui en doubtaient le prix.

Toutes les formes de la faiblesse et de la douleur avaient le privilège d'attirer sa sympathie ; elle aimait et cherchait avant tout les âmes ; mais elle était très-sensible aux souffrances physiques, s'attendrissait à leur aspect, et versait des larmes avec les affligés. De là, le charme qui s'attachait à ses paroles et à ses moindres démarches ; de là, l'enthousiasme provoqué par ses nobles qualités. Aussi, à chaque événement, on pourrait dire à chaque *prétexte*, la reconnaissance publique se produisait-elle au grand jour ; elle épiait en quelque sorte l'occasion de se manifester, comme ces liqueurs généreuses qui profitent des plus petites issues pour s'épancher du vase où elles sont renfermées.

Ainsi s'écoulèrent pour René et Marguerite quatre années d'une étroite et intime union. Dieu ne leur avait pas refusé le don de la fécondité. L'aîné de leurs enfants était né à Paris, et s'appelait Charles, du nom du roi Charles VIII, son parrain. Deux filles, Françoise et Anne d'Alençon, leur avaient été successivement accordées. Cette double existence, tendrement associée l'une à l'autre, offrait à tous un séduisant exemple : elle montrait aux sujets comme aux souverains la vraie piété assurant le bonheur de la famille, et procurait au peuple un gouvernement paternel. De longues années semblaient encore promises à ce mariage si simple dans sa grandeur ; mais la vie n'est-elle pas un passage ? et pour nous en détacher, n'est-il pas utile de recevoir souvent les sévères avertissements de la mort ? En 1492, la mort vint frapper à la porte du palais d'Alençon ; elle n'était pas seulement l'organe de la justice divine, c'était encore la messagère de la miséricorde. En déchirant les cœurs, en les séparant pour un temps, elle venait assurer leur réunion dans l'éternité ! À cette époque, René tomba malade ; au bout de quelques semaines, il ne fut plus permis d'espérer le

retour de la santé. Rien ne lui manqua de ce qui devait le bien préparer au redoutable jugement. Il en connut d'avance les approches ; il reçut tous les secours de l'Église. Marguerite, navrée se montra plus forte que sa douleur ; elle lui suggéra les sentiments de l'espérance et de l'amour, elle l'assista jusqu'à la dernière heure et recueillit les plus touchants adieux. Elle conserva de ces suprêmes entretiens un triste mais consolant souvenir, et une impression profonde de confiance dans le salut de celui qu'elle avait perdu.



CHAPITRE III

Marguerite gouverne son duché avec sagesse et habileté. — Ses voyages à Paris. — Éducation et mariage de ses enfants.

Veuve à vingt-neuf ans, Marguerite eut à porter, avec le poids de sa douleur, le double fardeau de la tutelle de ses enfants et de l'administration de ses états. Elle ne se dissimula pas l'étendue de ses devoirs, ne recula pas devant les difficultés et sut constamment se tenir à la hauteur de sa nouvelle position. Le roi de France eut la pensée de la décharger du titre de tutrice ; elle s'y refusa énergiquement, ne voulant se soustraire à aucune de ses obligations de souveraine et de mère.

À la mort de René, l'amortissement des dettes antérieures au mariage était commencé, mais il restait encore beaucoup à payer ; la somme des créances s'élevait à environ 300 000 écus, c'est-à-dire à 4 500 000 francs de notre époque. Cette considération décida la duchesse à ordonner de nouvelles économies. Elle se hâta de supprimer un certain nombre de charges de cour, et fit de plus en plus pénétrer un ordre sévère dans les diverses branches de l'administration. Sans oublier les exigences de son rang, elle supprima toute pompe inutile et jusqu'à l'apparence de la superfluité. Ses sujets, touchés de ses efforts et désireux de lui offrir un nouveau témoignage de leur admiration, voulurent s'imposer de nouvelles charges pour alléger celles de la duchesse, et leur concours empressé facilita une liquidation très-onéreuse pour des revenus médiocres.

Persuadée de l'importance de relations fréquentes et personnelles avec les habitants de son duché, elle pensait qu'aucune surveillance ne devait remplacer la sienne ; et, pour l'exercer plus complètement, elle voulut visiter les différentes parties de ses états. Elle s'arrêtait dans les villes et même dans les villages où sa présence lui paraissait utile, donnait audience à ses vassaux, recueillait les plaintes, s'enquérail des désirs, réformait

immédiatement les abus, rendait la justice en plein air, comme saint Louis au pied du chêne de Vincennes, et portait partout cette pénétration, cette rectitude d'esprit qui formaient les traits saillants de sa haute intelligence. Elle se réservait de préférence les causes des opprimés et des pauvres ; elle les écoutait avec une patience inaltérable, et se félicitait de pouvoir leur procurer le bénéfice de l'impartialité, en les délivrant des frais et des lenteurs de la procédure ordinaire.

Les bons résultats de sa première tournée la décidèrent à la renouveler souvent. Ni la rigueur des saisons, ni la difficulté des chemins, ni la faiblesse de sa santé, rien ne l'empêchait d'exécuter ses voyages. Elle ne manquait pas de visiter les établissements religieux et d'honorer les saints protecteurs de ses états. Alençon, Bellême, Domfront, Saint-Aubin possédaient leurs reliques vénérés. Marguerite allait souvent se prosterner à leurs pieds pour recommander ses enfants et ses sujets. Les heures consacrées à ces pèlerinages n'étaient pas perdues pour la bonne administration de ses états ; après une fervente prière, la princesse se relevait plus éclairée sur ses devoirs et plus forte pour les accomplir.

On répondra devant Dieu du mal qu'on aurait pu empêcher et du bien qu'on aurait dû accomplir. Elle savait depuis son enfance que plus la position est élevée et plus cette responsabilité est étendue. Aussi, pour la rendre moins redoutable, s'efforçait-elle de bien choisir les dépositaires de sa confiance ; elle donna le pouvoir aux personnages les plus dignes, et voulut élever dans l'estime publique le niveau des fonctionnaires de tout rang. Elle réprimait une première faute avec fermeté ; mais la récidive la trouvait inflexible et ne pouvait rien espérer de son indulgence. Elle répétait souvent que la mission du pouvoir est de faire régner la justice, et qu'en oubliant cette obligation il s'expose au mépris public.

Elle ajoutait à ses paroles l'autorité de ses exemples. L'ordre, la décence et la piété régnaient dans sa maison. Elle veillait avec une maternelle sollicitude sur toutes les personnes attachées à son service. Elle éloignait d'elles toutes les occasions de chute, les préservait des dangers de l'oisiveté, employait ses demoiselles aux ornements d'église, et ses pages à divers travaux appropriés à leur âge. Chaque soir, elle réunissait tout le monde pour la prière, la lecture de piété et l'explication de la doctrine chrétienne. « Quand elle allait à Paris, dit le P. Duhamel, on reconnaissait

les gentilshommes de sa maison à leur vertu extraordinaire plutôt que par autres marques ou livrées. Quant aux dames de sa cour, ce sera assez de dire pour leur recommandation que celles qui sortirent de chez la duchesse pour prendre parti au monde, y demeurèrent comme des religieuses, et que celles qui entrèrent en religion y moururent comme des saintes. »

Marguerite avait de l'initiative pour entreprendre les réformes, de la persévérance pour les mener à bonne fin, de l'ordre pour leur assigner le temps et le rang convenables. Elle savait conduire de front les affaires les plus diverses et parfois les plus délicates.

Désireuse d'améliorer la législation en vigueur dans le Perche, elle convoqua les trois états de ce comté, leur exposa les lacunes, les obscurités de la coutume du pays, et fit adopter une rédaction nouvelle plus conforme aux lois de l'équité. En même temps elle s'occupait des arts ; elle les encourageait à remplir leur mission, c'est-à-dire à populariser l'amour du vrai et du beau. Elle ne se méprenait pas sur les plus solides garanties de la prospérité publique ; elle la cherchait, avant tout, dans une connaissance plus complète et une pratique plus exacte de la religion. Aussi s'efforçait-elle de procurer à beaucoup de paroisses des prédications extraordinaires sous forme de mission ou de retraite ; elle envoyait dans les villes comme dans les campagnes des instituteurs et des maîtresses chargés de répandre les lumières de l'instruction chrétienne ; et, aussitôt après l'acquittement des dettes qui lui avaient été léguées, elle favorisa, par de généreux sacrifices, la fondation des établissements religieux, ces pépinières toujours fertiles de dévouement et de salut.

À la Flèche, elle termine et complète les constructions commencées par le duc René, en faveur du tiers-ordre qu'il y avait établi.

Elle appelle à Château-Gontier les religieuses de Sainte-Élisabeth, et leur donne la direction d'un hôpital dont l'administration laïque servait mal les intérêts des pauvres.

À Mortagne, elle restaure et augmente un établissement destiné aussi au soulagement des malades.

À Alençon, elle achève la reconstruction de l'église Saint-Léonard et affecte à ce travail des sommes considérables. Pour purifier de plus en plus le souvenir de ses joies terrestres, elle donne son manteau de noces à la

fabrique de la paroisse, et le magnifique vêtement devient une chappe destinée aux grandes solennités. Cette ville dut encore à la piété de Marguerite une jolie chapelle dédiée à saint Joseph, et une maison de religieuses clarisses. Le couvent fut fondé près du château, dans une île du parc. La duchesse s'y réfugiait de temps à autre pour vaquer plus librement à ses exercices de religion. Elle l'avait d'ailleurs doté d'une charmante église accessible aux fidèles du dehors. Les vitraux du chœur représentaient d'un côté le duc René avec son fils Charles, de l'autre Marguerite avec ses deux filles. La révolution de 1793 fit de ce précieux établissement un monceau de ruines. Mais l'ordre des Clarisses revit à Alençon ; il s'y est rétabli au commencement de ce siècle, et les sœurs conservent encore une écuelle de bois, l'unique vaisselle de Marguerite devenue religieuse. Elles ont pu rentrer en possession d'un inestimable trésor : c'est un morceau de la vraie Croix, placé dans un beau reliquaire en forme d'ostensoir, et donné par la princesse au monastère qu'elle avait fondé.

Les relations de Marguerite avec la cour de France étaient affectueuses et cordiales. Charles VIII et Louis XII vénéraient ses vertus et prêtaient à son autorité un appui bienveillant. Quand François I^{er} monta sur le trône, une nouvelle alliance avait resserré les liens des deux maisons. À la mort de René, le roi avait prié la duchesse d'amener à Paris ses enfants, au moins une fois chaque année ; elle en avait pris l'engagement, elle y resta fidèle. Ces visites régulières entretenaient des relations utiles à l'avenir de sa famille, et lui offraient l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites. C'est à Paris qu'elle rencontra saint François de Paule. Cet illustre fondateur d'un ordre cher à l'Église, était sorti de son monastère d'Italie pour obéir au souverain Pontife, et s'était rendu en France, afin d'aider Louis XI à bien mourir. Charles VIII, admirateur de sa haute sagesse et désireux de pouvoir le consulter à loisir, lui avait fait construire un couvent dans le parc du Plessis, et y avait attaché des revenus suffisants pour nourrir ses austères religieux. Marguerite eut souvent recours aux conseils du saint, et trouva dans ses exhortations un nouveau moyen de progrès et de perfection.

Ses séjours à la cour de France changeaient peu son genre de vie. Elle n'y modifiait ni la couleur ni la simplicité de ses vêtements. Là, comme dans ses états, elle ne portait ni soie, ni ornements, ni pierreries, ni bijoux. Sa journée se partageait entre les offices de l'Église, les exercices de piété,

l'éducation de ses enfants, le soin des pauvres, la visite des malades et l'instruction de ses serviteurs. Son zèle ne se reposait pas ; toujours avide du salut des âmes, il sut intéresser la reine Anne de Bretagne au sort des filles repentantes, et la décider à leur ouvrir des refuges à Paris et plus tard dans les provinces. Cette œuvre, que Marguerite fonda elle-même dans son duché, préserva des rechutes de nombreuses victimes des passions humaines, et ouvrit à beaucoup d'entre elles les portes du ciel.

La pieuse princesse s'abstenait le plus possible des fêtes de la cour ; elle y paraissait très-rarement, et seulement pour condescendre aux désirs du roi ; mais souvent elle assistait aux réunions intimes qui se formaient le soir autour du souverain. Elle y apportait ses travaux d'aiguille et les continuait, tout en versant dans la conversation le tribut de son esprit et de son amabilité ; mais son maintien grave, sans cesser d'être gracieux, quelquefois aussi la réprobation de son silence, imposaient aux esprits légers, aux langues acérées. À sa vue, les plaisanteries inconvenantes, les anecdotes scandaleuses expiraient sur les lèvres. Dans le doute, les regards de la reine se tournaient de son côté et semblaient demander une direction. Elle ne prenait pas la parole, mais sa physionomie parlait pour elle et suffisait à maintenir la causerie dans une direction irréprochable. Une telle conduite, un si extraordinaire ascendant déconcertaient les âmes mondaines ; ennemies de tout ce qui gêne, elles se répandirent d'abord en plaintes et en critiques ; mais l'admiration finit par l'emporter, et chacun ne la désignait plus que sous le nom de la *sainte duchesse*.

Les soins si multipliés que Marguerite donnait au gouvernement de son duché ne l'empêchaient pas de s'occuper beaucoup de ses enfants. Les distractions inévitables d'Alençon et le désir de leur faire respirer un air par l'avaient décidée à les établir au château de Mauves ; elle dirigeait elle-même leur éducation, allait souvent les voir, réglait le plan des études, et indiquait les ouvrages qui devaient passer sous leurs yeux. Elle attachait un grand prix au développement de leur intelligence ; mais elle s'étudiait, avant tout, à former leur cœur, à cultiver le bon grain et à étouffer l'ivraie. Elle ne se faisait aucune illusion sur leurs défauts de caractère ; elle les corrigeait avec patience et fermeté. Elle avait de bonne heure habitué ses enfants à se confier en elle comme un malade en son médecin ; elle leur apprenait à réprimer leurs mauvais penchants, à gagner de l'empire sur eux-mêmes, et à

substituer dans leur âme l'humilité à l'orgueil, le dévouement à l'égoïsme ; elle cultivait, avec une discrétion calculée, leurs dispositions charitables, et leur offrait la joie d'une aumône ou d'une visite de pauvres comme le prix et la récompense de leurs efforts. Elle les amenait à reconnaître que nos fautes sont nos vrais malheurs ; que la piété est la source du bonheur, et que les biens les plus dignes d'estime sont les dons de la grâce et de la sainteté.

« Mon fils, disait-elle à Charles, la plus grande gloire de ceux de votre qualité n'est pas d'avoir des hommes qui leur obéissent, mais plutôt c'est leur honneur et leur bien d'obéir à Dieu... Retenez-le, il faut aimer Dieu plus que toute chose. »

Une éducation si bien entendue porta ses fruits. Les années ne diminuèrent ni la docilité ni la déférence de ses enfants. Ils ne cessèrent pas un seul jour d'être la consolation de son veuvage. Quand il fallut songer à les établir, Marguerite, dans le choix des alliances, donna la préférence à celles qui lui semblaient offrir le plus de chances pour le salut.

Françoise, sa fille aînée, épousa en premières noces François d'Orléans, duc de Longueville, le perdit après sept ans de mariage, et ne conserva pas même l'unique enfant issu de cette union ; elle en contracta une seconde avec Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et donna le jour à Antoine de Vendôme, roi de Navarre, père de Henri IV.

Anne d'Alençon, sa seconde fille, devint duchesse de Montferrat.

Charles fit ses premières armes sous Louis XII, à Gênes, en 1507. En 1509, il accompagna le roi à Aignadel et s'y distingua. Au départ, chaque guerrier se recommandait aux prières de Marguerite ; au retour, tous la proclamaient une heureuse mère et la félicitaient sur la conduite si brillante de son fils.

Peu après cette campagne, Charles, âgé de vingt ans, fut déclaré majeur, et il épousa Marguerite de Valois, sœur du prince qui devait monter sur le trône de France sous le nom de François I^{er}. Cette princesse, d'une beauté et d'un esprit si célèbres, goûta tout d'abord les attrayantes vertus de sa belle-mère ; elle s'attacha tendrement à sa personne et parut vouloir marcher sur ses traces. Elle se plaisait en sa douce conversation, aimait à se rendre avec elle aux offices de l'Église, à la demeure des pauvres, et prenait ainsi, sans y penser, le moyen le plus sûr de gagner les cœurs de ses nouveaux sujets.

Marguerite de Lorraine désirait voir son fils et sa belle-fille renouveler souvent, comme elle, la visite de leurs états. Pour les encourager à continuer ces utiles tournées, elle résolut de les accompagner dans leurs premières excursions. Elle les mit ainsi au courant du bien déjà réalisé, leur signala les améliorations encore possibles, et présenta en quelque sorte les habitants à leurs jeunes souverains.

Ce devoir une fois accompli, elle remit au duc Charles les rênes du gouvernement. Malgré de vives instances, elle s'éloigna de la cour d'Alençon, et se retira au château d'Essai, situé dans les domaines de son douaire. Son fils lui continua le droit d'agir souverainement dans toute l'étendue de son duché. Elle ne voulut pas le refuser et ajouter ainsi à la tristesse que sa détermination avait causée ; mais si elle accepta ce pouvoir, elle en usa bien rarement.



CHAPITRE IV

Vie de Marguerite dans la retraite. — Sa charité, ses bonnes œuvres, sa piété.

Tant que Marguerite fut régente du duché d'Alençon, son courage, son habileté consommée dans le maniement des affaires publiques, excitèrent l'admiration générale ; ses années de retraite, exclusivement consacrées au service de Dieu et des pauvres, popularisèrent de plus en plus l'opinion si accréditée de sa sainteté.

Les revenus annuels de son douaire n'atteignaient pas, dans leur ensemble, le chiffre de vingt mille francs. Malgré la valeur de l'argent à cette époque, c'était une somme minime, relativement au rang de la princesse ; elle lui suffit cependant pour accomplir des merveilles. Marguerite la divisa en trois parts : un tiers dut couvrir les dépenses de sa personne et de sa maison ; un autre tiers fut destiné au soulagement des indigents ; le dernier tiers fut consacré à la fondation et au soutien des maisons religieuses.

Une entente remarquable présidait à la direction de sa maison ; la princesse ne dédaignait pas d'entrer dans de petits détails ; il s'agissait des intérêts de la charité, qui bénéficiait de toutes les économies. Le but de ses efforts en relevait à ses yeux l'importance et la grandeur. — Elle voulut fixer d'avance le budget de sa modeste toilette, le menu de sa table ; celui des gentilshommes, des quatre dames d'honneur, des autres personnes, des gens de service, et limita la dépense quotidienne à la somme de neuf livres dix sols. Également éloignée de la parcimonie et de la prodigalité, elle excluait les mets recherchés à cause de leur provenance lointaine ou de leur extrême délicatesse ; elle donnait la préférence aux productions du pays et aux fruits de la saison. Les dimanches et fêtes, on servait quelques plats

plus appréciés ; c'était encore une attention de son zèle et un moyen de rappeler aux personnes de sa maison les joies spirituelles des solennités religieuses.

Indépendamment de toutes les dessertes, fidèlement portées aux indigents, Marguerite faisait leur part à chaque repas ; au bout de sa table, on voyait figurer un grand vase ; c'était *le plat des pauvres*. Elle y déposait les viandes les meilleures, les morceaux les plus estimés, et se chargeait elle-même de les distribuer. Quelques convives s'étonnaient un jour de cette touchante habitude : « Qu'ai-je fait à Dieu, leur dit-elle, pour qu'il me donne des biens ? Je n'en suis que l'économe et la dispensatrice. Je serais coupable devant mon Créateur si je ne les employais à soulager les pauvres. »

Dégagée des labeurs du gouvernement, Marguerite se dévouait avec une nouvelle activité au soulagement de toutes les misères. Quand un malheureux venait frapper à la porte de son château, il était toujours bien accueilli ; pour lui, la porte n'était jamais fermée, les instructions étaient formelles ; les domestiques devaient le recevoir avec politesse, avec déférence même, et se hâter de prévenir la duchesse, qui interrompait, pour lui donner audience, ses repas et ses prières.

Non-seulement elle faisait d'abondantes offrandes aux députés des ordres mendiants, à ces fervents religieux devenus volontairement pauvres par amour pour Jésus-Christ, mais elle avait pris la résolution de ne jamais refuser à personne une aumône. La multiplicité des demandes épuisait parfois ses ressources, de manière à ne plus lui laisser la disposition d'une seule pièce de monnaie ; elle empruntait alors à ses serviteurs. Ces pénuries passagères ne l'appauvrirent pas. Dieu bénissait ses domaines, les préservait d'accidents, et lui procurait les moyens de mener à bonne fin toutes ses œuvres sans compromettre les intérêts de ses enfants.

Un jour, à Mortagne, elle se rendit à l'église sans argent. Après la messe, elle s'en retournait avec le regret de ne pouvoir satisfaire sa charité, lorsqu'un prêtre inconnu s'approche, la salue, et lui donne quinze écus en lui disant : « Madame, voilà qui vous appartient, s'il vous plaît recevoir sans vous enquérir d'autre chose. — Ô mon ami, répondit Marguerite, béni soit le nom de Dieu, et bénie soit aussi votre âme ! car cet argent me vient à

point *pour mes seigneurs* (elle appelait ainsi les pauvres), auxquels je le distribuerai pour l'amour de Dieu. »

Les actes d'une charité héroïque abondent dans cette sainte vie. On les rencontre en quelque sorte à chaque pas : pour les citer tous, il faudrait écrire un gros volume ; nous nous bornerons à raconter quelques traits empruntés à diverses époques.

Régente du duché, elle consacrait déjà beaucoup de temps à l'exercice de la miséricorde. Avant et après la messe, elle avait coutume d'aller soigner les malades. « Quand il me souvient, disait-elle, des paroles de mon Père céleste : « Ce que vous ferez au moindre de mes frères pour l'amour de moi, vous le ferez à moi-même, » je voudrais obtenir la grâce d'employer tous les jours et heures de ma vie à le servir en ses membres. »

Partout où elle passait, la duchesse s'informait des besoins à secourir, visitait les indigents et leur laissait de généreux secours. Dans ses résidences, elle envoyait son médecin aux malades, payait les remèdes, et se chargeait de tous les frais de ce service.

À Château-Gonthier, à Argentan et en d'autres villes, on la vit souvent donner à dîner aux pauvres, se ceindre d'un tablier et les servir de ses mains.

À Mortagne, la princesse habitait une maison située près du couvent ; elle y avait fait préparer plusieurs chambres pour recueillir les malades et pouvoir les soigner complètement elle-même. Quand ils se présentaient, on devait les entourer d'égards, les combler de soins, et « faire pour eux, suivant son expression, ce qu'on eût fait pour elle-même. » Elle se réservait pour sa part les plaies les plus hideuses ; rien ne décourageait, rien ne ralentissait son zèle. Dans les premières années, elle avait eu à lutter contre les répulsions de la nature ; mais sa confiance en Notre-Seigneur, unie à la défiance d'elle-même, avait assuré le triomphe de la grâce. « On la voyait dans les hôpitaux, dit le P. de Coste, porter les emplâtres et les bandages pour panser les plus vilaines plaies. Le cœur bondissait à ses demoiselles, qui détournaient leur vue de ces tristes spectacles. Elle, d'un visage riant, d'une voix naturelle, de ses mains secourables, sans jamais témoigner la moindre répugnance, maniait, embrassait, servait ces pauvres malades ; et

cela, le plus souvent à genoux, la larme à l'œil, ainsi que son grand aïeul notre saint Louis... »

Une femme dont le visage était rongé par un cancer inspirait autour d'elle un éloignement invincible ; elle s'adresse à Marguerite pour obtenir des soins. La duchesse la panse, l'embrasse et l'encourage à revenir chaque jour sans craindre de la déranger.

Une malade dont tout le corps était couvert d'ulcères, ne pouvait se reposer ni le jour ni la nuit. Il y avait autour de sa couche des odeurs si insupportables que personne ne voulait en approcher. La princesse l'aborde, se déclare son infirmière, et en remplit la charge jusqu'à complète guérison.

Un homme âgé avait aux jambes des plaies profondes et infectes ; les os étaient dénudés, des vers rongeaient les derniers lambeaux de chair : Marguerite entreprend cette cure, lave les ulcères, applique les plus salutaires remèdes, et continue le pansement tant que le malade n'est pas en état de se soigner lui-même.

Au commencement du xvi^e siècle, la lèpre, réputée contagieuse, faisait encore beaucoup de victimes, et inspirait une terreur justifiée par la gravité du mal, augmentée encore par les préjugés de l'opinion. Un jour de vendredi saint, une femme atteinte de la lèpre se présente à la duchesse. Armée du souvenir de la croix, Marguerite surmonte le premier mouvement de répulsion, s'approche de la malade, la console par ses paroles, par ses aumônes, et met le comble à ses bontés en embrassant ce visage défiguré dont la seule vue faisait horreur.

Les personnes attachées à son service tremblaient pour sa santé et redoutaient les suites de ces violences morales qu'elle s'imposait si souvent pour panser les maux les plus repoussants. On essayait de modérer son ardeur ; mais alors elle répondait : « J'éprouve tant de joie en ces rencontres, je suis si heureuse d'expier ainsi les sensualités dont j'ai pu me rendre coupable, qu'aucune odeur ne m'est moins désagréable que celle des plaies et des maladies. »

Sa charité était universelle : quelle infortune n'a-t-elle pas soulagée ? Elle soutenait les veuves, plaçait les orphelins, délivrait les prisonniers, dotait les jeunes filles retenues par la pauvreté dans le célibat, procurait du travail aux ouvriers inoccupés, fournissait aux pauvres honteux le moyen d'exercer de

petites industries, inventait des formes délicates pour les secourir sans les blesser, et terminait par de sages décisions, quelquefois même par des sacrifices personnels, les querelles toujours regrettables et les procès des bourgeois.

Elle portait un intérêt spécial aux femmes enceintes : si elle craignait des couches difficiles, elle n'épargnait aucune dépense, elle procurait les meilleures gardes, faisait appel aux plus habiles médecins, et mettait tout en œuvre pour obtenir, avec la délivrance de la mère, le baptême de l'enfant. Rien ne lui coûtait quand il s'agissait de sauver une âme. Si la mort envoyait au ciel l'enfant devenu chrétien, elle voulait l'ensevelir de ses mains et se plaisait à l'invoquer comme l'un de ses protecteurs.

Un jour, une femme accouchait à Argentan ; elle était atteinte d'une maladie contagieuse et se trouvait à toute extrémité. La peur de la mort avait glacé tous les courages ; on ne voulait approcher ni d'elle ni de son enfant ; les médecins eux-mêmes avaient refusé leur assistance ! Marguerite apprend ce cruel abandon : aussitôt elle se lève et se dispose à sortir en disant : « Eh bien j'irai moi-même ; qui m'aime me suivra. » Plusieurs serviteurs furent entraînés par son exemple ; la pauvre mère fut soulagée, l'enfant fut baptisé, et personne ne ressentit les atteintes de la contagion.

Une autre femme enceinte, pleine d'admiration pour la beauté de la princesse, avait conçu le plus vif désir de sucer son sang : elle n'osait pas lui dévoiler son envie, devenue chez elle *une idée fixe* ; mais elle était persuadée que si elle ne parvenait pas à se satisfaire, c'en était fait de sa santé et même de sa vie. Marguerite apprend cette étrange monomanie ; aussitôt elle se décide à la guérir : elle envoie chercher la pauvre malade, pratique successivement des incisions à trois de ses doigts, et les fait sucer en disant : « En l'honneur et l'amour de Celui qui a donné son précieux sang pour racheter nos âmes, je vous donne le mien, ne l'épargnez pas. »

La charité de la sainte duchesse ne se contentait pas de ses efforts et de ses œuvres ; elle suscitait aux pauvres des sympathies inattendues, et leur procurait des soutiens inespérés. Partout où c'était possible, elle fondait des associations chargées en quelque sorte de perpétuer son dévouement. Son autorité persuasive encourageait les plus tièdes, décidait les plus timides. Elle découvrait d'utiles éléments là où personne n'en soupçonnait l'existence, et procurait ainsi un double avantage ; car l'exercice de la

miséricorde n'est pas moins favorable aux bienfaiteurs qu'aux obligés. Ses exemples apprenaient aux nouveaux associés comment ils devaient s'acquitter de leur tâche. Elle portait aux pauvres des secours matériels, elle leur témoignait une tendre affection ; elle les aimait de cœur, et le cœur a mille façons d'être charitable. Après avoir donné le pain, le vêtement et le bois, elle cherchait à égayer un peu la famille ; elle lui apprenait des jeux innocents, et lui procurait ainsi des plaisirs purs et des distractions faciles à renouveler. Sous sa douce influence, chacun devenait meilleur : le père plus rangé et plus chrétien, les enfants plus sages et plus obéissants ; la mère s'habitua à l'ordre, à la propreté, et rendait l'intérieur du ménage attrayant.

Dans toutes ses démarches, elle cherchait les âmes : leur salut était le but suprême de ses pensées ; elle voulait les éclairer, les améliorer, les consoler, les fortifier dans la foi, les ramener, si elles s'en étaient écartées, à la pratique bien entendue de la religion. Elle commençait par gagner leur confiance ; ses paroles empruntaient à sa sainteté une efficacité prodigieuse, et de nombreuses conversions furent la récompense de son zèle.

Patiente et modérée en face de l'injustice, prompte à l'oublier, elle répondait aux calomnies par des bienfaits. Affligée à la seule pensée du blasphème, elle était parvenue à le bannir presque complètement de son duché, et s'imposait des pénitences personnelles pour l'expiation de ceux qui échappaient encore à l'emportement des passions. Aussi, grâce à ses efforts, ses encouragements, ses conseils et ses sages ordonnances, la paix régnait dans ses états, la vertu y était honorée ; l'histoire dut signaler le temps de sa régence comme une époque de renouvellement moral et comme une ère de régénération religieuse pour le duché d'Alençon.

Sa profonde piété était la source de tout ce bien. Les exercices de la religion devinrent ses plus chères délices. Depuis sa retraite au château d'Essai, elle se levait au milieu de la nuit, avec une dame d'honneur, pour prier et psalmodier les litanies ; les froids les plus rigoureux n'interrompaient pas cette pratique de ferveur.

Ses méditations se portaient de préférence sur le mystère de la Passion. Elle y revenait chaque jour, y trouvant une lumière pour tous les doutes, une réponse à toutes les questions. Pendant la semaine sainte, elle ne s'occupait que du Calvaire et accomplissait toutes ses œuvres en union avec les souffrances de Notre-Seigneur. Le jeudi saint, elle lavait les pieds de treize

pauvres, les admettait à sa table, les servait elle-même, leur donnait une double aumône, une pièce de monnaie et l'étoffe d'un vêtement. Des larmes manifestaient son attendrissement et ne cessaient pour ainsi dire de couler jusqu'à la Résurrection du Sauveur.

Elle ne se contentait plus des mortifications adoptées dans les ordres les plus sévères ; son ardeur en avait inventé de nouvelles : elle portait sur la poitrine une croix d'argent, garnie de cinq pointes aiguës ; elle appuyait souvent les pointes contre sa chair et provoquait de vives douleurs. Sa santé délicate se détériorait sous un régime si austère ; mais sa famille fit de vaines instances pour obtenir quelques adoucissements ; ils ne furent accordés qu'à l'intervention toujours respectée de M^{gr} l'évêque de Séez.

Quand elle se préparait à la confession, elle pleurait amèrement ses fautes et ne concevait pas que la grâce du pardon pût leur être accordée.

« Les jours de communion, elle se sentait tellement transformée, dit le P. Magistri, que sa figure rayonnante trahissait souvent la ferveur de son âme. Quelquefois même son émotion intérieure était si grande, elle était tellement embrasée de l'amour céleste, qu'elle était contrainte de s'en aller à son petit oratoire pour s'entretenir avec Dieu. »



CHAPITRE V

Profession de Marguerite de Lorraine chez les religieuses clarisses. — Sa vie de communauté et sa mort.

Dieu et les pauvres remplissaient la vie de Marguerite de Lorraine. Son château d'Essai offrait presque l'aspect d'un couvent. Tout y était réglé de manière à inspirer le recueillement et l'édification. Elle en sortait rarement ; des circonstances exceptionnelles pouvaient seules l'y décider. C'est ainsi qu'en 1516 elle vint passer quelque temps à Argentan pour y recevoir avec son fils et sa belle-fille la visite de François I^{er}. À cette occasion, on donna des fêtes splendides ; les diverses classes de la population rivalisèrent d'empressement, d'enthousiasme, et s'ingénierent pour multiplier les hommages de leur dévouement. On ne se contenta pas de porter au roi de France les clefs de la ville avec le pain et le vin d'honneur. On voulut offrir des présents aux illustres visiteurs ; les plus délicates attentions furent réservées aux princesses d'Alençon ; Marguerite reçut, avec sa grâce accoutumée, vingt livres de soie plate de couleurs variées, et cinquante livres de confitures sèches ; la jeune duchesse se montra charmée de son lot ; les habitants la prièrent d'agréer douze paires de gants ambrés, un baril de cotignac et une cage dorée^[1], *habitée par six merles apprivoisés, sifflant et jabotant à qui mieux mieux*. Ces détails ne mériteraient pas d'être mentionnés s'ils ne servaient à faire connaître les mœurs et la physionomie du temps. Ils prouvent que ni le respect ni la distance des rangs ne nuisaient à l'affection, et ils montrent combien les relations des souverains avec les peuples étaient empreintes de bonhomie et de cordialité.

François I^{er}, revenu en France, y conserva de son voyage un agréable souvenir ; quant à Marguerite, elle rapporta dans sa retraite un désir plus vif de rendre irrévocables sa séparation du monde et son renoncement aux grandeurs. Au gré de sa ferveur, il lui restait encore trop de distractions, trop

de fortune et d'indépendance ; elle aspirait à se dépouiller, à se renoncer et à obéir. Déjà, depuis quelque temps, elle avait fait connaître le projet d'entrer en religion. On lui avait objecté l'extrême faiblesse de sa santé ; elle avait semblé céder devant cette grave difficulté, mais elle n'avait qu'ajourné l'exécution de son dessein ; sa vocation lui apparaissant plus forte et plus irrésistible, elle ne tarda pas à prendre une résolution décisive.

Les ordres religieux sont l'honneur et la gloire de l'Église. Qu'ils se vouent à l'éducation de la jeunesse, au soin des pauvres, des malades, des infirmes, des vieillards, ou qu'ils défrichent la terre et fassent progresser l'agriculture ; qu'ils enseignent aux peuples le respect de tous les droits, la pratique de tous les devoirs, ou qu'ils apaisent la justice divine par leurs prières et leurs austérités, il y a dans leur puissante organisation le principe des plus sublimes vertus et le germe des œuvres les plus favorables à la prospérité des nations. Tels sont les mystérieux attraites qui entraînent les esprits généreux et les âmes d'élite à embrasser leurs règles et à se soumettre à leurs constitutions.

Parmi les communautés florissantes au ^{xv}^e siècle, Marguerite donna la préférence aux Clarisses, ou *Pauvres Dames de Sainte-Claire*, qui suivaient la règle visiblement bénie de Saint-François d'Assise.

D'abord appliquée aux hommes, en 1209, cette règle comptait, à la fin du ^{xiii}^e siècle, 150 000 frères : les femmes, de leur côté, placées bientôt sous la direction, plus tard sous le patronage de sainte Claire, s'efforçaient de marcher sur les traces de leur fondateur. Les statuts primitifs leur imposaient une abstinence et un jeûne perpétuels ; un renoncement absolu à toute propriété même commune, l'office des morts ajouté à l'office canonial, le travail et le silence. Il interdisait l'emploi du linge et celui des chaussures.

De telles austérités, abordables dans les climats chauds, avaient paru excéder la mesure des forces ordinaires dans les pays froids ou plus tempérés. Aussi, en 1264, Urbain IV avait-il autorisé plusieurs modifications, en faveur d'une maison de religieuses dites *Urbanistes*, fondée au monastère de Longchamp près de Paris, par la bienheureuse Isabelle, sœur du roi saint Louis. La règle, ainsi mitigée, était encore restée inaccessible aux tempéraments peu robustes. En 1447, un bref du pape

Eugène IV décida quelques nouveaux adoucissements. Ce bref fut légèrement modifié en 1517 par Léon X, pour la maison que devait fonder et habiter la duchesse d'Alençon. Les bases fondamentales de la constitution primitive y sont respectées ; les vœux de chasteté, d'obéissance, de pauvreté et de clôture sont maintenus ; mais il est permis d'user de chaussures, de posséder en commun, de faire deux repas, et de manger de la viande une fois par jour, mais seulement quand il n'y a ni abstinence ni jeûne prescrit par l'Église ou par la bulle pontificale. Car il faut, dit la règle, *que les sœurs prennent garde, par pitié pour leurs corps, d'être cruelles pour leurs âmes.*

Avant d'entrer en communauté, la postulante est obligée de disposer de tous ses biens ; elle ne doit rien posséder en propre ; si les rentes du monastère sont insuffisantes, elle peut lui apporter une dot dont le revenu annuel ne dépasse pas trente livres.

Le costume consiste en un habit gris de cendre d'étoffe grossière, un voile noir, et une corde pour ceinture. On garde ce vêtement la nuit comme le jour. Les malades seules peuvent se servir de linge, d'oreillers et de matelas de laine.

On se lève à minuit pour l'oraison et les matines, à six heures pour prime, tierce et la messe. La journée se partage entre le travail et les offices : le silence y est presque perpétuel.

Voilà la vie que la sainte duchesse ambitionnait ; mais elle eut encore à subir plus d'un délai avant d'obtenir l'accomplissement de ses vœux. Sa première pensée avait été d'établir la nouvelle communauté à Alençon ; déjà cette capitale du duché possédait une maison de Clarisses ; on lui opposa d'ailleurs l'insalubrité de la ville, le voisinage des tanneries, la fréquence des maladies contagieuses, le danger de compromettre la santé de ses religieuses. Les Pères cordeliers, supérieurs de l'ordre, unirent leurs représentations à celles de la famille, et Marguerite renonça au choix de cette résidence. Quand sa détermination fut connue, la ville s'en émut ; elle chargea une députation de faire une dernière tentative et de supplier la duchesse de ne pas frustrer Alençon d'une faveur dont on comprenait tout le prix. Marguerite accueillit gracieusement les députés, leur témoigna combien elle aimait les habitants ; mais elle ajouta *que ceux qui entrent en*

religion doivent, pour l'amour de Dieu, renoncer même aux choses qui leur sont les plus douces et les plus agréables.

Argentan ne souleva pas les mêmes difficultés ; l'air y était sain, la santé publique n'y excitait aucune alarme ; on était d'ailleurs bien aise de reconnaître l'attachement des bourgeois, toujours si sûr et si prompt à se manifester ; on savait avec quel bonheur ils verraient l'établissement se fonder parmi eux : le choix de cette ville fut définitivement adopté.

Cette question résolue, Marguerite se hâta de chercher l'emplacement convenable. Elle avait désiré les bâtiments de l'hôpital ; plusieurs obstacles l'empêchèrent de s'y établir. Elle adopta un terrain situé dans l'un des faubourgs, en décida l'acquisition, fit dresser les plans et ordonna la construction des bâtiments.

C'était le R. P. Glapion, provincial des Cordeliers, qui devait recevoir les vœux de la princesse. Avant de se montrer favorable à la pensée de Marguerite, il voulut éprouver sa vocation par une démarche personnelle. Il vint au château d'Essai, insista beaucoup sur les austérités de la règle, sur les sérieuses appréhensions qu'une santé si chère et si délabrée inspirait à tout le monde ; il invita la future novice à comparer son passé, son présent lui-même à l'avenir si différent auquel elle aspirait, et la pria de se prémunir contre les illusions généreuses d'une piété peut-être téméraire. Rien ne réussit à ébranler sa volonté ; elle insista, supplia, et obtint enfin le concours du sage supérieur.

Avant d'entrer en religion, elle voulut faire, une dernière fois, le voyage de Paris, prendre congé du roi, le remercier de ses bonnes grâces et lui en demander la continuation en faveur de ses enfants. François I^{er} l'accueillit avec une affectueuse déférence, admira son courage et reçut ses adieux avec une émotion partagée par les seigneurs et par les dames de la cour.

De retour à Argentan, elle ne songea plus qu'à se préparer à son noviciat. Les bâtiments du monastère n'étaient pas encore très avancés ; mais comme il lui tardait d'accomplir son sacrifice, elle appela dans son château des religieuses du tiers-ordre, afin de suivre leurs exercices et de se consacrer publiquement au service de Dieu. La prise d'habit eut lieu au mois d'août 1519, en présence de M^{gr} de Silly, évêque de Séez, des princes, de la noblesse et d'une foule recueillie. Les sanglots se mêlèrent aux larmes,

quand on vit la sainte duchesse, naguère encore revêtue du costume et des attributs de la souveraineté, reparaître avec la bure et la corde de Saint-François ! Cette imposante cérémonie fut un pas solennel dans la carrière de la vie religieuse ; mais elle ne rompit pas encore tout rapport avec le monde extérieur. La règle du tiers-ordre n'excluait ni les relations de famille ni le soin des affaires temporelles. Cette situation mixte se prolongea plus d'une année.

Au mois d'août 1520, Marguerite prit possession du monastère. Le P. Glapion l'y introduisit avec ses filles, la veille de la fête de sainte Claire ; et à partir de ce jour, on y observa les statuts de l'ordre, modifiés par Léon X. Ils répondaient aux besoins religieux de l'époque ; à la fin du XVII^e siècle, on comptait encore plus de soixante maisons fondées en France et rangées sous son obéissance.

La belle chapelle du monastère fut dotée de riches ornements. La princesse lui donna, entre autres reliques, le chef de saint Boniface^[2], vénéré de nos jours dans l'église Saint-Germain d'Argentan. Le jour de la dédicace du sanctuaire, douze religieuses du tiers-ordre furent admises à la profession de la règle ; Marguerite ne prononça ses vœux qu'après les autres sœurs, *parce qu'elle voulait être, de droit, disait-elle, la dernière du couvent.*

Le 9 octobre de la même année, elle rédigea son testament, fonda plusieurs messes et services pour l'âme de son mari, la sienne, celles de ses parents et amis, et recommanda ses diverses œuvres, sa maison d'Argentan, ses établissements religieux de la Flèche, d'Alençon, de Château-Gontier, de Mortagne, priant son fils, sa belle-fille et leurs successeurs d'en être à jamais les protecteurs et les soutiens.

Le 10, elle fit à ses enfants les plus tendres adieux, les entretint de nouveau de ses serviteurs, déjà pourvus de places, de pensions ou de généreuses indemnités, et remit son testament à son fils en lui disant : « Mon ami, vous savez comme, depuis votre plus tendre enfance, je vous ai élevé avec le plus grand soin ; comme j'ai entretenu votre état et acquitté votre maison de grandes dettes que feu votre père avait laissées, sans rien diminuer de votre bien. Croyez bien que ça n'a pas été sans grande peine, labeur et sollicitude. Or, je vois à présent l'opportunité de mettre à

exécution le dessein que j'ai, longtemps y a, de dédier ce qui me reste de jours au service de mon Dieu. Maintenant, s'il lui plaît me prévenir de mort, je vous prie, vous mon fils et madame la duchesse, ma très-chère et bien-aimée fille, votre épouse, d'être toujours les bienfaiteurs et protecteurs de mon monastère, comme vous en êtes les fondateurs par mes mains. Au reste, quand j'y serai entrée, et que j'aurai fait les vœux de ma profession, estimez-moi comme morte au monde, et pensez que vous n'avez plus de mère en moi que pour prier Dieu pour vous. »

Il est difficile de lire sans émotion ces simples et belles paroles ; qu'on juge de l'impression produite sur les personnes admises à les entendre ! Après les avoir recueillies, le duc Charles, les larmes dans les yeux, se découvrit, plia le genou, et supplia sa sainte mère de permettre à ses enfants de pénétrer, au moins deux fois par an, dans l'intérieur du monastère. Pour jouir de ce privilège, il fallait une dispense du Saint-Père : Marguerite permit de la solliciter.

La profession solennelle eut lieu le lendemain et fut entourée d'une grande pompe. L'évêque de Séez officia pontificalement. La sainte duchesse récita la formule suivante : « Je, sœur Marguerite, voue et promets à Dieu, à la glorieuse vierge Marie, à saint François, à sainte Claire, à tous saints et saintes, et à vous, mère abbesse, être tous les jours de ma vie obéissante à N.-S.-P. le Pape et à ses successeurs canoniquement entrants, et vivre en obéissance et pauvreté sans propre, en chasteté et perpétuelle clôture, et observer la règle de sainte Claire, baillée par saint François à sainte Claire, confirmée par le pape Innocent IV, modifiée et reconfirmée par le pape Léon X, selon les déclarations de l'autorité apostolique sur icelle règle, moyennant la grâce de Notre-Seigneur. »

Le P. Gabriel Maria, prédicateur du sermon d'usage, reçut l'illustre religieuse en lui disant : « Sœur Marguerite, si vous observez ce que vous avez promis, je vous promets la vie éternelle. »

La même année, sa belle-sœur et son amie, Philippe de Gheldres, duchesse douairière de Lorraine, mère de douze enfants, renonçait comme elle au monde et prononçait les mêmes vœux chez les religieuses clarisses de Pont-à-Mousson. Les deux princesses avaient pratiqué les mêmes vertus sur le trône ; elles trouvèrent l'une et l'autre le commencement de leur récompense dans une vie de renoncement et d'abnégation.

Marguerite, entrée en possession de ce cloître, de cette pauvreté, de cette règle austère qu'elle avait tant désirés, bénit mille fois le Seigneur de lui avoir accordé cette grâce, et ne cessa pas d'y rester fidèle.

Sa vie de communauté devint un modèle pour les religieuses les plus ferventes. Heureuse et soumise, elle semblait avoir soif d'obéir ! Chargée de recevoir les pauvres, de leur distribuer les aumônes du couvent et de diriger les sœurs converses dans leurs visites aux malades et aux infirmes, elle ne faisait rien sans le conseil de la supérieure. Avant de donner le plus petit secours, elle demandait une permission. On voulut lui faire accepter une autorisation générale, elle la refusa en disant : « Ô ma bonne mère, ne me privez pas du bonheur de me conformer, autant qu'il m'est possible, à notre divin Maître. Je prends si grande consolation à obéir pour l'amour de lui, que je voudrais qu'il n'y eût heure et minute de ma vie où il ne me fût commandé de faire quelque chose à son honneur et gloire. »

Son humilité s'effrayait de toute marque de déférence. Après sa profession, elle ne voulut être appelée que *sœur Marguerite*. Jamais elle ne consentit à accepter ni les fonctions de supérieure ni la moindre dignité ; elle persistait à prendre rang après toutes les autres religieuses. Le balayage du dortoir, les soins du linge, de la table, de la cuisine, en un mot les plus bas emplois du monastère, faisaient l'objet de ses désirs. Elle se réjouissait de soigner les sœurs malades et de leur rendre les services les plus pénibles à la nature si elle était chargée de laver les pieds des religieuses, c'était à genoux qu'elle voulait remplir cette modeste fonction. Ses vêtements, sa cellule de huit pieds carrés, ne se distinguaient en rien des autres. On essaya plusieurs fois d'adoucir pour elle les rigueurs de la maison ; on échoua toujours devant son chagrin, ses prières et sa fermeté. Un petit tableau la représentait couchée dans son cercueil. Chaque jour elle méditait au pied de cette image.

Son affection pour la communauté d'Argentan était celle d'une mère pour ses enfants.

À l'ouvrage, quand il était permis de parler, elle exhortait les sœurs à ne pas regretter le monde, où le salut court tant de périls, à s'attacher de plus en plus à la règle, à se supporter, à s'aimer beaucoup, dans une étroite union avec Notre-Seigneur. Tout, en sa personne, donnait autorité à ses conseils et contribuait à consolider la maison qu'elle avait fondée.

Malheureusement sa santé toujours délicate ne tarda pas à préoccuper. L'hydropisie de poitrine, dont elle était menacée avant d'entrer en religion, fit de rapides progrès ; la respiration s'embarrassa, les pieds et les mains s'enflèrent, la fièvre devint intense ; les médecins prescrivirent l'exercice et le changement d'air. Mais sœur Marguerite résistait à toutes les instances : elle ne pouvait se résigner à sortir, même pour un temps, de sa chère communauté. *Il est nécessaire d'obéir*, disait-elle ; *il n'est pas nécessaire de vivre*. Il fallut recourir au ministre provincial, qui se servit d'un moyen détourné, afin d'atteindre le but sans alarmer les scrupules de la fervente religieuse. Il y avait à Laval un couvent désireux d'observer la règle approuvée par Léon X. La bulle pontificale autorisait Marguerite à recevoir les nouvelles professions. Le R. P. Glapion, profitant de cette circonstance, la députa vers les religieuses de Laval. Elle se hâta de se mettre en route, mais les ravages du mal l'obligèrent à s'arrêter à Alençon. Elle dut y séjourner plusieurs mois dans le couvent de son ordre. Le provincial vint l'y voir, lui retira la mission que ses forces se refusaient à remplir, et se contenta de l'envoyer à Mortagne, vers des sœurs qui demandaient aussi à suivre les constitutions d'Argentan. La nouvelle de sa visite répandit la joie dans le monastère de cette ville ; on se réunit, on procéda à une élection ; l'unanimité des suffrages lui décerna le titre d'*abbesse* ; à son arrivée, on lui fit les honneurs réservés à cette dignité. Marguerite remercia avec effusion, reçut les professions, exhorta à la ferveur, mais persista dans son refus de toute distinction ; elle visita l'hôpital entretenu par sa charité ; puis elle se hâta de reprendre le chemin d'Argentan pour rentrer dans la maison où elle voulait terminer son pèlerinage. On l'aimait tant qu'on cherchait à la retenir et qu'on ne pouvait renoncer aux dernières espérances de guérison ! Mais elle connaissait mieux que personne la gravité de son état, et sentait bien que le jour de la récompense était proche.

Les ouvriers et les pauvres d'Argentan sortirent de la ville, et vinrent au loin sur la route, pour revoir plus tôt celle qu'ils appelaient *leur sainte duchesse et leur mère*. Dès qu'on aperçut la voiture, ce fut une explosion de cris et de larmes. Le clergé et les notables s'unirent à ce cortège improvisé par la reconnaissance. L'humilité de Marguerite s'étonnait de tout cet empressement ; *elle ne comprenait pas qu'on fît tant d'honneur à une personne si ingrate des bienfaits de Dieu*.

À son entrée dans la communauté, les religieuses se jettent à ses pieds en fondant en larmes : émue de leur accueil, elle domine ses sentiments et ne pense qu'à les consoler. « Je vois bien que vous m'aimez, leur dit-elle, et que, me croyant encore utile à votre communauté, vous ne pouvez vous résoudre à me perdre. Aussi, je ferai tout ce qu'il faudra pour me guérir, afin de vous continuer mon assistance. Mais enfin, si Dieu veut disposer de mes jours, ne cherchez pas à vous y opposer. Nous ne sommes religieuses que pour nous soumettre plus volontiers à ses ordres ; et s'il m'appelle à lui, je veux me préparer, afin qu'il ne trouve rien en moi qui lui déplaie. »

Cet appel du Seigneur ne se fit pas attendre ; le redoublement de la fièvre, l'épuisement des forces, la disparition du sommeil en furent les signes précurseurs. La malade souffrait beaucoup, et cependant *elle ne laissait apercevoir en ses paroles et manières qu'un entier contentement et conformité au divin vouloir*. Souvent on l'entendait dire à voix basse : « Ô mon Dieu, que votre volonté soit faite ! Mon Jésus et mon Sauveur, que je vous suive au Calvaire, et que j'y meure avec vous ! »

Le 1^{er} novembre 1521, elle se confessa et communia ; sa piété toujours si ardente semblait avoir encore acquis un surcroît de ferveur : elle voulut assister au sermon et aux vêpres ; mais elle tomba dans une telle faiblesse, qu'on fut obligé de l'emporter pendant l'office, et de la remettre sur son lit.

Le 2, elle reçut les derniers sacrements, demanda pardon de ses infractions à la règle, de ses fautes, de ses mauvais exemples, et recueillit des forces presque entièrement perdues, pour dire à ses religieuses assemblées : « Mes filles, soyez obéissantes, si vous voulez vous rendre agréables à Dieu, car c'est à lui que s'adresse la soumission dont vous vous acquittez envers vos supérieurs. Soyez pauvres de cœur aussi bien qu'en effet ; ne souhaitez que Dieu en ce monde, puisque la seule espérance de sa possession en l'autre vous peut combler de bonheur. Vous voyez, par mon exemple, que les grandeurs de la naissance et de la fortune ne font que passer, et qu'elles n'ont à la fin d'autres limites que celles du tombeau où leurs possesseurs sont ensevelis. N'ayez de désirs et d'affection que pour votre céleste Époux, si vous voulez porter le doux bruit de vos soupirs jusques à ses oreilles ; une offrande impure profane l'autel où elle est présentée. Mais surtout, mes filles, soyez humbles, car il n'y a de véritable

paix en ce monde et d'heureux avenir en l'autre que par la pratique de l'humilité. »

Un peu plus tard, voyant la désolation des sœurs, elle dit encore : « Ô mon doux Père céleste, je vous recommande mes pauvres filles, vos épouses ; soyez-en le protecteur et le directeur, comme vous en avez été le Créateur et le Sauveur. Et vous, mes chères filles, consolez-vous en la bonté de Dieu. Pourquoi vous tant attrister de mon départ ? Ne faut-il pas que nous nous résoudions à tout ce qu'il plaît au bon Dieu de faire de nous ?... Prenez confiance, et comptez bien que je ne vous oublierai pas quand je serai en la gloire de mon Seigneur. »

Toute cette journée, elle attendit avec confiance l'instant solennel où nous passons du temps à l'éternité : à neuf heures du soir, elle rendit doucement son âme à Dieu. Elle n'avait pas encore atteint sa cinquante-huitième année.

Ses restes mortels furent embaumés, exposés pendant deux semaines, et entourés d'un concours immense de fidèles. La vénération et le malheur semblaient se donner rendez-vous autour de son cercueil pour prier, remercier et demander encore de nouvelles grâces.

Le 19 novembre, jour des funérailles, l'église du monastère ne put contenir la foule des assistants. *Pour faire le deuil de la princesse*, on avait habillé cinquante-huit pauvres femmes en souvenir de ses cinquante-huit années ; elles étaient vêtues de gris, portaient un voile sur la tête et un cierge à la main.

Après les cérémonies religieuses, le corps fut descendu dans un caveau préparé dans la chapelle, et d'abondantes aumônes répondirent aux vœux de l'insigne bienfaitrice que les pauvres venaient de perdre.

Le cœur de Marguerite fut enfermé dans un coffre de plomb et déposé dans le cercueil. À la révolution, l'active vigilance d'un sacristain parvint à le soustraire aux regards des impies ; en 1803 il fut rendu aux Clarisses ; elles louèrent une partie de l'église d'Argentan, et firent sceller cette relique, à gauche du grand portail, près de l'autel, dans le mur de la première chapelle. Plusieurs personnes croient posséder quelques os du visage et des fragments du cercueil. Quant au corps lui-même, il ne put échapper aux profanations des révolutionnaires. En 1792, lors de la vente

du couvent et de son église, ce corps avait été transporté avec respect à la paroisse de Saint-Germain d'Argentan. La translation avait paru être un nouveau triomphe réservé à la sainte. La foule recueillie se rappelait tous les bienfaits du passé et implorait protection pour l'avenir.

Ce dernier asile fut bientôt refusé aux précieuses reliques ; le culte qu'elles inspiraient portait ombrage aux pouvoirs du moment. Elles furent jetées dans la fosse commune, et il ne fut pas permis à un menuisier, qui s'offrait gratuitement, de fabriquer un cercueil pour des restes si vénérés.

Mais on ne changea pas l'opinion publique : pendant la vie de Marguerite de Lorraine, les fidèles croyaient déjà au crédit qu'elle avait dans le ciel ; après sa mort, cette croyance s'est fortifiée ; elle s'est perpétuée de siècle en siècle, elle existe encore de nos jours. La cause de sa canonisation n'a pas été introduite à Rome ; la sainte Église ne s'est pas prononcée sur ses mérites. Toutefois les fidèles et les historiens n'ont pas hésité à la proclamer spontanément *bienheureuse*. On l'a toujours invoquée dans les épreuves les plus diverses, et on a continué à recevoir beaucoup de grâces de guérison et de salut. « Ce ne serait jamais fini, dit le P. Prouverre dans son *Histoire du diocèse de Séz*, si je voulais rapporter ici toutes les assistances que Dieu a fait paraître à ceux qui l'ont invoquée en leurs nécessités. »

FIN

1. ↑ Ces mots, et ceux qui sont reproduits dans les pages suivantes en caractères italiques, sont textuellement empruntés aux anciens historiens de Marguerite de Lorraine, et se retrouvent dans l'ouvrage de M. l'abbé Laurent.
2. ↑ Ce saint avait été un roi idolâtre. Sa fille, convertie la première, avait eu le bonheur d'amener son père à la connaissance de la vérité. Saint Boniface l'accompagna sur les bords du Rhin, et reçut avec elle, avec sainte Ursule et un grand nombre d'autres vierges, la couronne du martyre.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](https://www.gnu.org/licenses/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Denis Gagne52
- Poslovitch
- D Che7
- Ernest-Mtl
- Khardan
- Guillaumelandry
- Newnewlaw
- Lepticed7

1. [↑] <http://fr.wikisource.org>

2. [↑](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr) <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>
3. [↑](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html) <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>
4. [↑](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur) http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur